

## La petite Thérèse de Lisieux et l'Ordre de Prémontré

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a connu notre Ordre par le P. Godefroid Madelaine, alors prieur de l'Abbaye de Mondaye, sise dans le Calvados à quelques kilomètres de Bayeux. En effet, ce père donna quelques conférences et recollections à ce Carmel où il prêcha les exercices de la retraite en 1890 <sup>1)</sup> 1892 et 1896. Il eut donc l'occasion de confesser quelques fois soeur Thérèse qui, à son entrée au confessionnal, lui disait : « Mon père, c'est la petite âme ».

Lors du Procès Informatif, alors qu'il était devenu Père Abbé de l'Abbaye de S. Michel-de-Frigolet exilée à Dinant en Belgique, il dut témoigner à ce Procès dont il est le vingt-quatrième témoin. Il déclare avoir connu M. Martin et le chanoine Delatroette, supérieur du Carmel de Lisieux, se rappelant encore dans sa vieillesse l'entretien qu'il avait eu avec Thérèse en 1896 qui alors, avec une sérénité extraordinaire, s'était ouverte à lui de la grande épreuve concernant la foi. « J'eus avec elle des relations de conscience, qui me permirent de lire bien avant dans son âme ; je fus appelé en effet à prêcher et à diriger plusieurs retraites dans la communauté du Carmel ... Dès que je connus par les confidences de ces retraites cette âme privilégiée, je conçus pour elle une vénération que je pourrais appeler un culte, qui dans la suite n'a fait que s'affirmer et s'accroître. Je regarde comme une des grandes grâces de ma vie d'avoir connu cette âme » <sup>2)</sup>.

Mais le révérendissime Godefroid Madelaine fut plus qu'un prédicateur du Carmel de Lisieux et qu'un témoin au Procès : il a été le « Parrain » de l'*Histoire d'une Âme*. En effet, ayant conscience de sa mission, Thérèse confia ses Cahiers à sa soeur Pauline :

Ma mère, tout ce que vous trouverez bon de retrancher ou d'ajouter au cahier de ma vie, c'est moi qui le retranche ou qui l'ajoute. Rappelez-vous cela plus tard et n'ayez aucun scrupule ...

<sup>1)</sup> Ayant retrouvé parmi les sermons du P. Madelaine le Texte de cette retraite, je l'ai envoyé à Lisieux.

<sup>2)</sup> *Procès de béatification et de canonisation de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face*. Tome I, *Procès Informatif ordinaire*, Téresianum. Rome, 1973, p. 513 s.

Il faudra publier le manuscrit sans aucun retard après ma mort. Si vous tardez, si vous commettez l'imprudence d'en parler à qui que ce soit, sauf à notre Mère, le démon vous tendra mille embûches pour empêcher cette publication pourtant bien importante. Mais si vous faites ce qui est en votre pouvoir pour ne pas le laisser entraver, ne craignez rien des difficultés que vous rencontrerez. Pour ma mission comme pour Jeanne d'Arc, la volonté de Dieu s'accomplira malgré la jalousie des hommes <sup>3)</sup>.

Donc, dès la mort de sa jeune sœur, la Mère Agnès alerta la Prieure, Mère Marie de Gonzague qui lui imposa « de retoucher les détails afin que, pour plus d'unité, le tout parut lui avoir été adressé à elle-même »<sup>4)</sup>. Mère Agnès se mit donc aussitôt au travail et non seulement elle tint compte de l'ordre de la Prieure mais corrigea aussi certains textes, et surtout en omit de nombreux, assez longs même, et capitaux pour l'entière compréhension de la Sainte <sup>5)</sup>.

Cette « deuxième édition » fut remise au père G. Madelaine qui ne vit jamais les Manuscrits. Ce religieux s'éprit de ce livre et intervint auprès de Mgr. Hugonin, évêque de Bayeux, son ami, afin d'en obtenir la permission d'imprimer. L'évêque d'abord s'y opposa formellement : « laissez de côté ces histoires de nonnettes », dit-il au prieur qui ne se le tint pas pour dit. Car il insista tant et si bien que le 8 mars 1898 il arrachait la permission au Prélat qui lui dit textuellement : « ce n'est pas au livre que je donne l'Imprimatur mais à l'ami ». Aussitôt le manuscrit fut envoyé à l'*Oeuvre Saint-Paul*, à Bar-le-Duc pour y être imprimé. En tête se trouvait une poésie signée N.H. (Norbert Huchet) religieux prémontré de Mondaye dont il devint par la suite Père Abbé.

Elle aussi, l'Abbaye de Frigolet eut des contacts « célestes » avec la Petite Thérèse, avant même sa béatification. En août 1914, alors que l'armée allemande avait envahi la Belgique et de Bavière entraîné à Dinant, les Pères Prémontrés de Leffe-Dinant furent expulsés et envoyés en résidence surveillée chez les pères carmes de Marche.

<sup>3)</sup> Déposition de la Mère Agnès. Procès de l'Ordinaire, tome I, fol. 166.

<sup>4)</sup> Procès de l'Ordinaire. Tome I, folio 171.

<sup>5)</sup> Le P. G. Madelaine ne corrigea pas le texte, se contentant de modifier un peu la ponctuation et de barrer quelques rares mots peu adéquats. Mais il disposa le tout en chapitres. La mère Agnès de Jésus, pour composer cette « deuxième édition », confiée au P. Madelaine, fit 7.000 corrections capitales dont les plus déplorables furent les 453 omissions dont certaines sont longues. La citation de ces omissions nécessite 31 pages. imprimées en petits caractères, dans l'*Introduction aux Manuscrits*, éditée en fin mars 1956 par le père François de Sainte-Marie.

Alors le Père Madelaine eut l'idée de confier tout l'avoir de l'Abbaye à la Petite Thérèse. Il entassa tout l'argent de l'Abbaye ainsi que les papiers précieux et les actions dans un ballot de linge sale, y plaçant une photographie de la future sainte qui contenait une parcelle d'ossement et une parcelle de sa robe. Puis il jeta négligemment ce ballot dans le cloître parmi un tas d'objets quelconques. Bien sûr, l'Abbaye ouverte à tous vents, nombreuses furent les femmes et les enfants qui y vinrent prendre ce qui leur plaisait, tandis que les troupes allemandes étaient affairées à traverser la Meuse. Tous virent ce paquet dont nul ne se soucia. Les troupes allemandes qui occupèrent ensuite les locaux n'y firent nulle attention, et lorsque, bien plus tard, les Pères revinrent, ils retrouvèrent le paquet intact. Aussi, dès le retour de la Communauté à Frigolet en 1921, le père abbé Adrien Borelly n'eut rien de plus à cœur que de consacrer une chapelle de l'église abbatiale à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, d'y placer sa statue, et moi-même, en 1947, de mettre au pied de cette statue une relique (ossement) de la Sainte que la Mère Françoise-Thérèse m'offrit à cet effet.

Signalons enfin une dernière relation de Thérèse avec les Prémontrés. La première photographie de Thérèse au Carmel date de janvier 1889. Céline n'y était pas encore et encore moins son appareil photographique. Cette première photographie fut prise par M. l'abbé Gombault, économe au petit séminaire diocésain. Il prit deux clichés : Thérèse sans le manteau et Thérèse en manteau blanc. Elle était alors novice seulement depuis quelques jours.

Lorsque ce prêtre apporta les clichés au monastère, les sœurs de Thérèse retinrent celle « au manteau », refusant énergiquement celle sans le manteau dont elle rendirent le cliché à l'économe. Pourtant la famille Guérin apprécia beaucoup ce cliché et en réclama quelques épreuves qui circulèrent. Apprenant la chose, les sœurs de la future sainte s'arrangèrent, par l'entremise de l'évêque, pour l'avoir. Mais l'abbé Gombault ne perdit pas la tête. A partir du « vrai » cliché il en tira un autre qu'il remis au Carmel, désormais rassuré. Et l'abbé Gombault mourut en 1920. Alors le supérieur du séminaire charge quelques anciens de trier les livres du défunt. L'un d'eux, le jeune Fernand Degroult tombe en arrêt sur une plaque photographique contenue dans une enveloppe qui porte la mention « sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ». Alors tout le monde attend la béatification maintenant certaine. Sans rien dire, il porte cette plaque à un photographe de Caen pour en demander 20 exemplaires seulement. Puis, toujours sans rien dire,

il porte ce cliché au supérieur qui, heureux de la trouvaille, à la demande de l'évêque, la fait remettre au Carmel. Certaines d'avoir le « vrai » cliché, les sœurs, croyant à quelque supercherie produite à partir d'une photographie qui circulait, exigent que ce cliché soit brisé sur le champ. Seulement par bonheur, le jeune Degroult avait les reproductions de ce « vrai » cliché dont il me donna un exemplaire en 1947. Il était devenu prémontré de l'Abbaye de Mondaye où il s'appelait le P. Michel. Je me servis de cette photographie pour faire éditer des images de la Sainte. Or en 1957, une de ces images parvint au Carmel, j'ignore comment. La Prieure Françoise-Thérèse me l'envoya avec un grand point d'interrogation. Je lui écrivis longuement et sincèrement, lui racontant cette histoire <sup>6)</sup>. Aussitôt elle me remerciait, me précisant qu'elle l'ignorait. Ce qui est facile à comprendre puisqu'elle n'entra au Carmel qu'en 1927 et que jamais ni Pauline ni Céline ne lui en parlèrent. Et comme tout le monde ignorait le subterfuge de l'abbé Gombault, on comprend mieux que A. Noché ait pu écrire :

Cette photo est mauvaise. D'abord parce qu'elle est prise d'un peu bas et qu'elle épaissit à 100 % les traits extrêmement fins de l'original. J'ai comparé les deux à loisir (avec et sans manteau). Ensuite parce que l'original lui-même appartient à la catégorie des photos qui ne rendent pas l'expression de la physionomie. Quelle horrible photo, dit-on au monastère, quand on la reçut du photographe, et qu'on la lui rendit. A une date si éloignée de sa mort, de sa gloire et des controverses pour ou contre ses portraits, on ne voit pas, en dehors d'un grave manque de ressemblance, quelle raison les contemporains de la Sainte, M. Martin compris, aurait eue d'être unanimes à rejeter ce cliché. Bien plus tard, quand la photo fut répandue par Gombault, s. Geneviève entreprit d'en retoucher un agrandissement : le portrait obtenu a eu, aux yeux des contemporains, le mérite de restituer l'expres-

<sup>6)</sup> Afin de vérifier si mes dires à la Mère Françoise-Thérèse étaient vrais, j'écrivis au P. Michel Degroult pour recevoir confirmation de ce qu'il m'avait dit oralement en 1947. Voici sa réponse en date du 29 mars 1957 : « En ce qui concerne le cliché en question, voici ce que je puis vous répondre sous la foi du serment. Ce cliché fut pris par l'abbé Gombault, décédé en 1920 économe du petit séminaire de Caen. Dans le carton contenant la collection de ses photographies, s'en trouvait une portant la mention : Thérèse Martin, Lisieux. A plusieurs nous avons été chargés par le supérieur d'alors M. le chanoine Bellé de trier et de mettre de l'ordre dans les affaires de l'abbé Gombault. J'ai vu ce cliché et je l'ai eu entre les mains. C'était un cliché en verre. Le format est celui même de la photographie que vous possédez. Nous nous cotisâmes à plusieurs pour le faire tirer à Caen. Et j'avoue que nous avons fait cela en cachette de peur qu'on en empêchât d'en faire reproduire. Le tirage fut très limité : 20 pas plus. Et le supérieur le sut. Et c'est comme cela que tout le pays le sut. Mgr. Lemonnier le réclama au supérieur et à la demande du Carmel, il fut brisé aussitôt ».

sion de la Sainte, ce qui justifie la reproduction de la photo retouchée dans l'Histoire d'une Ame. Je tiens ces détails de s. Geneviève, ajoute le père A. Noché. Lisieux 1949 7).

C'est donc non le « vrai » cliché conservé par l'abbé Gombault que Céline travailla pour le façonner à son goût, mais le « cliché-copie » fait par l'abbé Gombault. En comparant les deux photos, on le voit nettement. Sur le « vrai », on aperçoit un petit morceau de branche d'arbre sur une marche de l'édifice de la croix qui ne se trouve plus sur le « cliché-copie » ; de plus l'arceau du cloître à la droite du cliché est plus complet sur le « cliché-copie » que sur le « cliché-vrai ».

Cette photo « retouchée » a été publiée en grand format dans l'Album-souvenir de la Béatification de la Petite Thérèse à la page 172, édité à la fin de 1923. Et la Mère Agnès envoya de nombreuses reproductions de cette photo un peu partout en affirmant : « vraie photo de Sainte Thérèse ». J'en reçus une en 1925 lors de la Canonisation. C'était facile à faire croire puisque nul ne connaissait le « vrai » cliché Gombault. Et le public dut attendre 1961, après la mort de s. Geneviève, pour connaître la vérité. Mais pourquoi ce mensonge ? Une photo est ce qu'elle est. Nul ne peut la contredire. Ainsi Céline avait fait de Thérèse une Star de cinéma !

Ainsi, grâce aux Prémontrés, fut éditée l'Histoire d'une Ame dès 1898. Egalement grâce à eux, dès 1920, puis dès 1947 par moi-même, fut diffusée la première VRAIE photographie de Thérèse au Carmel, bien avant que la vérité se sache.

Abbaye Frigolet  
F-13150 Tarascon

Joseph Jules ANDRÉ, O. Praem.

7) *La Petite Sainte Thérèse de Maxence van der Meersch devant la critique.* p. 391.